



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Election des adjoints

DEL-2012-087

Numéro de la délibération : 2012/087

Nomenclature ACTES : Institutions et vie politique, fonctionnement des assemblées

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 05/07/2012

Date de convocation du conseil : 29/06/2012

Date d'affichage de la convocation : 29/06/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Pierre GIRALDON par M. Loïc BURBAN, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET par M. Henri LE DORZE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL.

Était absente excusée : Mme DONATO-LEHUÉDÉ Florence.

Election des adjoints

Rapport de Monsieur le Maire

En application des articles L 2122-4 et L 2122-7-2 du code général des collectivités territoriales, les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Après que le conseil municipal ait fixé un délai pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire, qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner, il est procédé au vote.

Le conseil municipal élit au 1er tour de scrutin, conformément au procès verbal joint en annexe, la liste des adjoints suivants :

- 1er adjoint : M. LE COUVIOUR Daniel
- 2ème adjoint : Mme GOUTTEQUILLET Ghislaine
- 3ème adjoint : M. LE MAPIHAN Alain
- 4ème adjoint : Mme BURLLOT Nelly
- 5ème adjoint : M. MARCHAND Christophe
- 6ème adjoint : Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine
- 7ème adjoint : M. PARMENTIER Jean-Jacques
- 8ème adjoint : Mme LE PAVEC Sylviane
- 9ème adjoint : M. BURBAN Loïc

Fait à Pontivy, le 6 juillet 2012

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**